

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 106

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Et ton frère, que d'in dannaïde en fait dous ?

— Les dgens aivint fait in sentië dains note prais li de dos.

Note Djoset fait in terrâ po envoïdegeai les dgens de pessay. Main ai vlan pêsay de côte, di chur ai pe ai y veu aivoi dous dannaïdes.

— Et tai sœur que puère ses ris d'antan ?

— Eh bin, note Catherine l'annay pessaie était çjoïeuse; elle riay, elle tchaintay; elle ieutchay, an n'oiay que lé — main voici dous mois qu'elle é l'aivu enne baichenatte, ai pe dâdon, elle ne fay pu ranque de puëray. — C'à enne misère de l'oir.

— Très bin, Pierra, l'êdes fins meu réponju, hormis peut-être lai première quechtion. Ces allains et ces vegnains ne m'entrant pe oncoi bin dains mai tèle, tot pairië, te veu bayie in hanne d'écheprit. Te diré an vos dgers que dâs adjedeu, lai ferme vos aipaitchin. Ai n'aint pu fâte de payië de cense.

Tchu soli le propriétaire paitché; main dains les âtres fermes ai ne trové pu de petés philosphes. ai pe ai voidgé ses propriétay.

Stu que n'a pe de bôs.

D'âtres diant qu'l'évoidgé achi cté ci, paramoins de co que ces allains et vegnains que maindgeait ci peté Pierra n'êtint pe prou siairement echpliquais. Ai trové in bon aivocat qu'en fesé in point de tchiconnerië, et les poirents di peté Pierra l'aitaquennent en justice. An diant que les djjudges feunent brâment embairraissiës pe tranchië.

Ai y en é même que soteniant que le procès n'a pe oncoé terminai, et qu'ai veut fayé que les fermiës se dépâdînt de feuni an iote aivocat des boennes berliches, pou qu'ai voyeuche in pô pu shiair.

Lai Rédaction.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 104 du *Pays du Dimanche* :

408. CHARADE.

Drap-eau (Drapeau).

4 9. LETTRES INCONNUES.

T. C.

RATION. ROCHE. HARFIE. ROUE.

Traction. Crochet. Chapitre. Croûte.

AH. NOÉ. NAINÉ. RATON.

Chat. Conte. Cantine. Contrat.

410. MOTS EN LOSANGE.

T
S E S
M I L A N
S I B E R I E
T E L E M A Q U E
S A R A Q U E
N I Q U E
E U E
E

411. MÉTAGRAMME.

Brique. Crique. Trique.

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM. Etvariza à Porrentruy; Forget my not à Souhey; Les trois plus gros de Dampheux; Alfred Marquis à Porrentruy; l'Exilé de l'Erguel à Porrentruy; Riki à Porrentruy; Lukas et son ami Lubin à Porrentruy.

416. ENIGME.

Chez le marchand, je te l'assure,
Regarde-moi soigneusement,
Si tu veux bien que ta mesure
Soit donnée équitablement;
Peureux, fuis-moi comme la peste;
Jadis ce fut moi bien souvent;
Mais en tous cas, sous mon coup preste,
Je te prépare un aliment.

417. CURIOSITÉS

LA POLKA

Quelle est l'origine de la *Polka* ?

418. ANAGRAMME.

Des vêtements taillés pour la première enfance;
Un peuple primitif qui, non loin de la France,
Est venu s'implanter lors des migrations;
Mince profit du pauvre à la fin des moissons;
Pour seller le cheval, c'est chose d'importance.

419. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X X X 1. — Vertu.
X X X X X X X X 2. — Insecte.
X X X X X X X 3. — Terme commercial.
X X X X X X 4. — Arbre.
X X X X X 5. — Partie du lièvre.
X X X X 6. — Poisson.
X X X 7. — Fin de l'année.
X X 8. — Adjectif.
X 9. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 23 courant.

Publications officielles.

Avis aux parents. — Les parents ou tuteurs qui, à teneur de l'article 60 de la loi du 6 mai 1894 sur les écoles primaires, désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiration de la neuvième année, doivent se faire inscrire jusqu'à la fin de janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement. Accompagner la demande de l'extrait de naissance ou de baptême de l'enfant, avec le certificat du maître d'école et l'émolument de un franc.

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 14 après vêpres pour s'occuper d'un nouveau règlement d'organisation, approuver le budget.

Buix-Boncourt-Montignez. — Assemblée paroissiale le 21 à 2 h. 1/2 pour procéder à la réélection de la commission catholique et prendre une décision concernant la question diocésaine.

La Chaux. — Le mardi 16 à 2 h. pour renouveler les autorités, discuter les règlements d'assistance.

Movelier. — Le 14 à midi pour s'occuper d'une prise d'eau.

Vermes-Rebeuvelier-Elay. — Assemblée paroissiale le 21 après le service divin pour procéder à la réélection de la commission catholique et nommer trois conseillers de paroisse.

Courroux. — Le 21 à 11 h. pour fixer le budget, statuer sur la captation d'une source, s'occuper de l'achat de forêt et d'une demande d'achat de terrain etc...

Derelier. — Le 21 à 3 h. pour décider si la place d'institutrice sera mise au concours.

Lajoux. — Assemblée paroissiale le 21 à 3 h. pour nommer les membres de la commission catholique.

Rébèvelier. — Le 14 à 2 h. pour voter les règlements d'assistance.

Mises au concours

Le transport de groise sur les routes cantonales du VI^e arrondissement des ponts et chaussées, est mise au concours pour une nouvelle période triennale de 1900/1902.

Les voituriers peuvent prendre connaissance des conditions chez les voyers-chefs et les cantonniers qui leur remettront les formulaires de soumission. Ces derniers doivent être remplis exactement et envoyés au soussigné, soupli cacheté portant la mention : (Soumission pour le transport de groise), jusqu'au 30 janvier 1900. Delémont, le 3 janvier 1900.

L'ingénieur du VI^e arrondissement.

Ça et là

Une avocate. — Nous reculons devant le progrès. L'Allemagne, elle, ne recule pas.

A Lewemberg, en Prusse, Mlle Jeanne Dittich vient d'être inscrite au bureau comme avocate.

Elle a installé une étude dont le personnel est exclusivement recruté dans le beau sexe. Secrétaires, clers, « garçon » de bureau, tout est féminin.

Le seul chagrin, de « maîtresse Dittich » est de ne pouvoir plaider devant des juges en chignon.

La distribution de la vie. — Un statisticien anglais, M. Everett, a calculé qu'une vie de soixante-dix ans s'écoule ainsi :

Sommeil, 24 ans; 9 mois 1/2; travail, 11 ans 8 mois; récréation, 11 ans 8 mois; alimentation, 5 ans 10 mois; locomotion (voyage, etc.), 5 ans 10 mois; toilette, 2 ans 11 mois; paresse, 1 an 5 mois 1/2; divers, 1 an 5 mois 1/2; harnachage, 1 an 5 mois 1/2; réflexion, 1 an 5 mois 1/2; temps perdu, 1 an 5 mois.

La dernière rubrique, semble-t-il, est bien peu chargée.

Mais pourquoi M. Everett classe-t-il, à part l'un de l'autre, le temps consacré à la paresse et le temps perdu ?

Cote de l'argent

du 10 janvier 1900.

Argent fin en grenailles, fr. 104. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.